



## **Protocole allégé pour la prise en charge des accidents d'exposition sexuelle ou sanguine aux urgences hospitalières de l'Arc Alpin (AES non professionnels)**

(Cadre de référence : rapport Morlat d'experts sur le VIH 2017)

### **L'accueil des personnes : écoute, bienveillance et non jugement**

***Un accident d'exposition sexuelle ou sanguine est une urgence thérapeutique.  
La phase initiale peut être rapidement et simplement gérée aux Urgences.***

***La consultation avec l'urgentiste peut être courte avec ce protocole ; il est donc recommandé de prendre les patients en consultation immédiatement.***

*Aux heures ouvrables des services infectieux hospitaliers ou des CeGIDD les plus proches, orienter les patients vers ces services (voir ANNEXES V).*

Pour toutes les personnes, l'accueil est une étape importante ; qu'il s'agisse plus particulièrement d'un homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, d'un.e travailleur.euse du sexe, d'une personne transgenre, d'une personne consommatrice de produits psychoactifs ou d'une personne originaire d'un pays à forte endémie, il est recommandé d'être vigilant à l'accueil réservé lors d'une demande de TPE (traitement post-exposition). Il est important d'observer une attitude bienveillante, respectueuse et sans jugement. En effet, la peur du jugement que peuvent ressentir les personnes accueillies peut être un frein à la consultation.

### **Le traitement post-exposition (TPE), une urgence thérapeutique**

C'est un traitement antirétroviral permettant d'éviter l'infection à VIH chez les personnes ayant pu être exposées dans les 48h précédentes au VIH. Son efficacité est très élevée.

**Le TPE est une urgence thérapeutique. Il est d'autant plus efficace qu'il est donné précocement : dans les heures qui suivent le risque d'exposition au VIH, et au plus tard dans les 48 heures. Dans tous les cas, le délai entre l'exposition et la prise en charge doit être le plus court possible (idéalement TPE dans les 4 heures).**

De ce fait, il est nécessaire qu'une personne ayant été potentiellement exposée au virus (sexuellement ou par le sang) puisse se rendre aux urgences et avoir accès à cette prescription, lorsque les services spécialisés (infectiologie et/ou centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic - CeGIDD) sont fermés.

Les indications d'un TPE reposent sur l'évaluation du risque particulier d'infection par le VIH qui doit prendre en compte :

- Le délai entre l'exposition et la consultation
- Le type d'exposition (voir tableaux ci-dessous)
- Le statut sérologique de la personne source à rechercher si possible (voir tableaux ci-dessous)

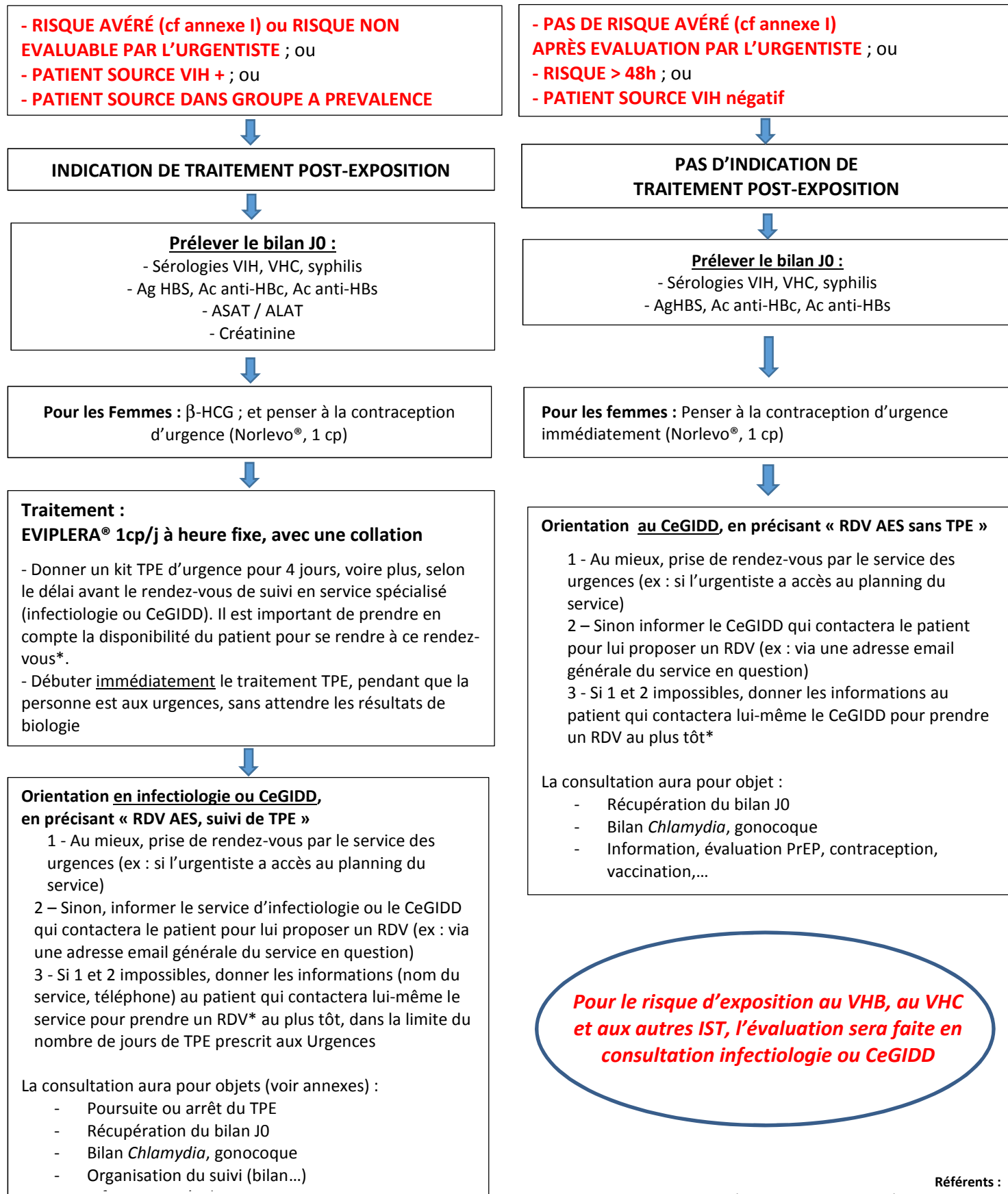
**En pratique, si les conditions optimales ne sont pas réunies pour effectuer cette évaluation** (manque de temps, de confidentialité, difficulté à aborder les problématiques sexuelles, absence de professionnels expérimentés), **il est conseillé de prescrire le TPE (et d'effectuer le bilan sanguin)**. Il n'y a aucun risque à délivrer ainsi en urgence ce genre de trithérapie.

Une réévaluation sera faite au plus tôt (généralement dans les 48 heures suivant le passage aux urgences) en service d'infectiologie ou en CeGIDD pour déterminer la poursuite ou l'arrêt du traitement.

**A l'aide des arbres décisionnels qui suivent, un AES peut être rapidement géré aux Urgences. En cas d'hésitation, on penchera toujours vers la prescription de TPE (plutôt que vers l'abstention).**

*On rappelle qu'un TPE donné à bon escient permet de faire des économies de santé.*

# RECOMMANDATIONS DE CONDUITE A TENIR EN CAS D'AES (non professionnel) EN FONCTION DE L'INDICATION DE TRAITEMENT OU NON



\* Cf Annexe : fiche type d'information patient

Référents :  
COREVIH Arc Alpin / Médecins infectiologues / CEGIDD Arc Alpin

**Cas exceptionnel : patient sous PrEP (Prophylaxie pré-Exposition) indiquant un oubli de prise de traitement PrEP => Prescrire le TPE aux urgences et arrêter la PrEP. Si pas d'oubli de PrEP (1 cp/jour) => Pas de TPE**

## **ANNEXES :**

**I- Tableau 1 et 2 : Indication de TPE en fonction de la nature de l'exposition au VIH et du statut VIH de la personne source**

**II- Ardre décisionnel résumé**

**III- Fiche type d'information patient**

**IV- Traitement post exposition et suivi biologique post AES (extrait rapport Morlat d'experts sur le VIH 2017)**

**V- Coordonnées : cf. liste des services en annexe V**

Sida Info Service : 0800 840 800

- Si TPE prescrit aux urgences : Services d'infectiologie, CeGIDD ou services de médecine interne, suivant les sites

- Si TPE non prescrit aux urgences : CeGIDD

**VI- Références / textes officiels :**

[https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih\\_aes.pdf](https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih_aes.pdf)

<http://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2003/03-23/a0231611.htm>

<http://www.geres.org/wp-content/uploads/2016/11/ci-VIH-13mars08.pdf>

# ANNEXE I

## TABLEAU 1 - Indication de TPE après exposition sexuelle

[https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih\\_aes.pdf](https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih_aes.pdf)

Tableau extrait du rapport Morlat d'experts sur le VIH 2017

Risque et nature de l'exposition	Statut VIH de la personne source			
	Positif		Inconnu	
	CV détectable	CV < 50 copies/ml *	Groupe à prévalence élevée **	Groupe à prévalence faible ou inconnue
Rapport anal réceptif	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé
Rapport anal insertif	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé
Rapport vaginal réceptif	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé
Rapport vaginal insertif	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé
Fellation réceptive avec éjaculation	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé
Fellation réceptive sans éjaculation ou insertive	TPE non recommandé	TPE non recommandé	TPE non recommandé	TPE non recommandé

\* Dans le cas d'une personne source connue comme infectée par le VIH, suivie et traitée, dont la charge virale plasmatique est régulièrement indétectable, il est légitime de ne pas traiter. Il est recommandé de ne contrôler la charge virale du patient source que si le dernier contrôle biologique notant une CV indétectable date de plus de six mois ou si des doutes existent sur la bonne observance aux ARV du patient source. Dans ces situations un TPE peut être instauré en urgence mais il devra être interrompu à 48-96 heures lorsque le référent reverra la personne exposée, si la charge virale de la personne source s'avère toujours indétectable (contrôle fait juste après l'exposition)

**\*\* Groupe à prévalence élevée : Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes multipartenaires, travailleurs du sexe, ou personne de région à prévalence du VIH > 1% (Afrique, Caraïbes dont Antilles françaises, Amérique du Sud dont Guyane, Asie), ou usager de drogue injectable.**

## TABLEAU 2 - Indication de TPE après partage de matériel d'injection (usagers de drogues intraveineuses)

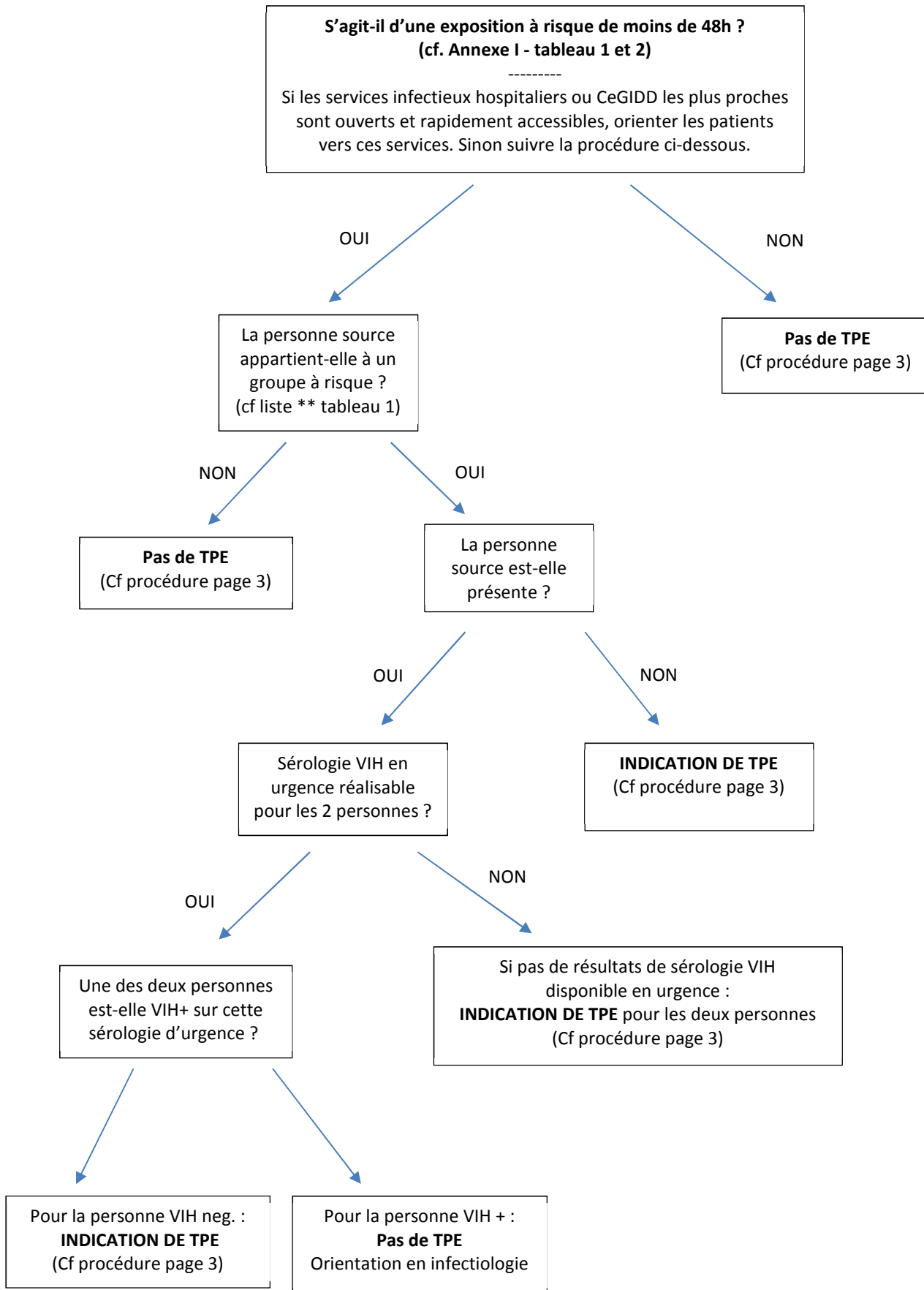
[https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih\\_aes.pdf](https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih_aes.pdf)

Tableau extrait du rapport Morlat d'experts sur le VIH 2017

Risque et nature de l'exposition	Statut VIH de la personne source		
	Positif		Inconnu
	CV détectable	CV < 50 copies/ml	
<b>Important :</b> - partage de l'aiguille, de la seringue et/ou de la préparation	<b>TPE recommandé</b>	TPE non recommandé	<b>TPE recommandé</b>
<b>Faible :</b> - partage du récipient, de la cuillère, du filtre ou de l'eau de rinçage	TPE non recommandé		TPE non recommandé

**Les situations qui ne sont pas dans ces tableaux ne relèvent pas d'un TPE. Cependant, si vous avez un doute, prescrivez.**

## ANNEXE II : Arbre décisionnel résumé



## ANNEXE III

### INFORMATION PATIENT AES / TPE

AES = Accident d'Exposition Sexuelle ou au Sang = situation à risque de transmission du VIH

TPE = Traitement Post-Exposition = traitement que l'on peut prendre après un risque pour éviter la contamination par le VIH

#### Vous avez consulté un médecin à la suite d'un AES

**TPE**  ⇒ **Si on vous a donné un TPE** : Appelez le service d'infectiologie ou le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) pour prendre un RDV au plus vite, pour voir s'il faut continuer le traitement.

**PAS TPE**  ⇒ **Si on ne vous a pas donné le TPE** : Appelez le CeGIDD pour prendre un RDV afin de récupérer vos résultats et organiser votre suivi.

Dans les deux cas, quand vous appelez, dites bien que c'est pour un « **RDV d'AES** », **en indiquant si vous avez eu un traitement TPE ou pas (LE MEDECIN COCHE LA CASE CORRESPONDANTE)**.

RDV de suivi : c'est très important. Appelez vite !

- Infectiologie ou CeGIDD (si TPE) :

- CeGIDD (si pas de TPE) :

En cas de besoin, contacter  
**SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800**  
(numéro gratuit)

#### Vous pouvez utiliser ce tableau pour noter vos RDV

	date	lieu	mémo
1 <sup>er</sup> RDV de suivi AES			
RDV à 2 semaines, si TPE			
RDV à 6 semaines			
RDV à 12 semaines			
RDV			
RDV			
RDV			
RDV			

#### RAPPEL (si un traitement TPE vous a été donné) :

⇒ **EVIPLERA**® 1 cp par jour (ce sont des antiviraux en 1 seul comprimé)

Ce comprimé est à prendre immédiatement puis : Tous les jours, à la même heure, en mangeant, pendant 28 jours

**Ce traitement est généralement très bien supporté.** Mais si vous avez des effets gênants (maux de ventre, vomissement, maux de tête, difficultés pour dormir, boutons, douleurs, fatigue), **n'arrêtez pas le traitement mais appelez un médecin (infectiologie ou CeGIDD)**

**Le traitement n'étant pas efficace à 100%, il faut mettre des préservatifs lors des rapports sexuels, pendant 3 mois.**

## Extrait du rapport Morlat d'experts sur le VIH 2017

[https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih\\_aes.pdf](https://cns.sante.fr/wp-content/uploads/2017/10/experts-vih_aes.pdf)

### Traitement post-exposition au VIH

Durée totale du traitement: 28 jours (*infection de la plupart des macaques après un TPE de 10 j*)

Choix préférentiel:

• **ténofovir DF + emtricitabine + rilpivirine** (bonne tolérance, simplicité de prise (monoprise en 1cp ou 2cps [si TDF/FTC générique], faible risque d'interaction médicamenteuse, moindre coût).

• La probabilité d'exposition à un virus porteur de résistances aux INNTI est extrêmement faible dans la situation d'un AES où l'on ignore le statut sérologique du sujet source. **La rilpivirine doit néanmoins être évitée** lorsque le sujet source est connu comme PVVIH porteur d'un virus à risque de résistance à cette molécule (polymorphisme 138, génotype cumulé, histoire thérapeutique).

• Il faut informer le patient de la nécessité de prendre la rilpivirine avec des **aliments**, et prendre en compte le risque d'**interaction** avec les inhibiteurs de la pompe à protons et anti-H2.

PRISE EN CHARGE  
MÉDICALE DES PERSONNES  
VIVANT AVEC LE VIH  
RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS  
Sous la direction du Pr Philippe Morlat  
et sous l'égide du CNS et de l'ANRS

### Un suivi biologique post AES simplifié et harmonisé

#### Exposition sexuelle

J 1-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH</li> <li>- Sérologie VHC</li> <li>- Sérologie syphilis</li> <li>- Anti-HBs (si vacciné et titre Ac inconnu) ou Ag HBs, anti-HBc et anti-HBs (si non vacciné)</li> <li>- ALAT</li> <li>- Créatinine, test de grossesse (si indication de TPE)</li> <li>- PCR chlamydia et gonocoque *</li> </ul>
S2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ALAT, créatinine (si TPE et co-morbidité ou crainte de iatrogénie)</li> </ul>
S6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH (si TPE ou en l'absence de TPE si sujet source de statut VIH inconnu ou VIH+ avec CV détectable)</li> <li>- Sérologie syphilis</li> <li>- PCR chlamydia et gonocoque *</li> <li>- ALAT et ARN VHC (chez HSH ou ARN VHC+ chez sujet source)</li> </ul>
S12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH si TPE</li> <li>- Sérologie VHC (chez HSH ou ARN VHC+ chez sujet source)</li> <li>- Ag HBs, anti-HBc et anti-HBs (si absence d'immunité de la personne exposée, et sujet source Ag HBs+ ou de statut inconnu)</li> </ul>

#### Exposition au sang

J 1-7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH</li> <li>- Sérologie VHC</li> <li>- Anti-HBs (si vacciné et titre Ac inconnu) ou Ag HBs, anti-HBc et anti-HBs (si non vacciné)</li> <li>- ALAT</li> <li>- Créatinine, test de grossesse (si indication de TPE)</li> </ul>
S2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ALAT, créatinine (si TPE et co-morbidité ou crainte de iatrogénie)</li> </ul>
S6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH (si TPE ou en l'absence de TPE si sujet source de statut VIH inconnu ou VIH+ avec CV détectable)</li> <li>- ALAT et ARN VHC (chez HSH ou ARN VHC+ chez sujet source)</li> </ul>
S12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sérologie VIH *</li> <li>- Sérologie VHC</li> <li>- Ag HBs, anti-HBc et anti-HBs (si absence d'immunité de la personne exposée, et sujet source Ag HBs+ ou de statut inconnu)</li> </ul>

\* Indications : femme < 25 ans, homme < 30 ans, ou HSH ou sujet symptomatique.  
Modalités : un à trois sites de prélèvements selon circonstances (NB : absence de remboursement en juin 2017 du test gonocoque)

\* la sérologie VIH à S12 en l'absence de TPE n'est maintenue que du fait de son caractère réglementaire (arrêté du 1er août 2007 dont nous recommandons la modification)

## ANNEXE V :

### Haute-Savoie 74 :

<b>Orientation du patient si TPE starter kit prescrit aux urgences</b> = où orienter la personne quand l'urgentiste vient de prescrire un starter kit TPE ?	<b>Orientation du patient si pas de TPE prescrit aux urgences</b> = où orienter la personne si pas de TPE prescrit et pour un check up santé sexuelle (VIH, IST, hépatites) ?
<b>Pringy - site d'Annecy</b> <b>Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)</b> 1 avenue de l'hôpital - Totem B Niveau 4 Service Maladies Infectieuses <b>Tel : 04.50.63.66.02</b>	<b>CeGIDD Pringy - site d'Annecy</b> Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) 1 avenue de l'hôpital Niveau 4 Service Maladies Infectieuses <b>Tel : 04.50.63.63.71</b>
<b>Saint Julien en Genevois</b> <b>CH Annecy-Genevois (CHANGE)</b> Chemin du Loup Infectiologie <b>Tél : 04 50 49 65 60</b>	<b>CeGIDD site de Saint Julien en Genevois</b> Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) Centre de Santé Affective et Sexuelle Chemin du Loup - Rez de Chaussée <b>Tel : 04.50.49.67.39</b>
<b>Contamine sur Arve (Annemasse)</b> <b>Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL)</b> 558 route de Findrol CEGIDD Niveau 0, côté Alpes Consultations Niveau 2, côté Léman <b>Tel : 04.50.82.30.57 (infectiologie)</b>	<b>CeGIDD Contamine sur Arve (Annemasse)</b> <b>Centre Hospitalier Alpes Léman</b> 558 route de Findrol CEGIDD Niveau 0, côté Alpes Consultations Niveau 2, côté Léman <b>Tel : 04.50.82.30.57 (infectiologie)</b>
<b>Sallanches</b> <b>Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Site de Sallanches</b> Centre Hospitalier 380 rue de l'Hôpital Unité médecine interne et infectiologie Médecine B, 3eme étage <b>Tel : 04.50.47.30.49</b>	<b>CeGIDD site de Sallanches</b> <b>Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Site de Sallanches</b> Centre Hospitalier - 380 rue de l'Hôpital Consultations Externes, Bureau n° 21 <b>Tel : 04.50.47.30.49, composer le 2</b>
<b>Thônon-les-Bains</b> <b>Hôpitaux du Léman/Georges Pianta</b> Bâtiment principal, 5eme étage 3 avenue de la Dame Pneumologie- infectiologie <b>Tél : 04 50 83 21 10</b>	<b>CeGIDD Thônon-Les-Bains</b> Centre Hospitalier du Léman Site Georges Pianta Consultations Externes 3 avenue de la Dame <b>Tel : 04.50.83.21.19</b>
	<b>CeGIDD antenne de Cluses</b> Centre Médical du Chevrans 19 boulevard du Chevrans <b>Tel : 04.50.47.30.49 (Tél CEGIDD de Sallanches qui se déplace à Cluses)</b>



## Savoie 73 :

<b>Orientation du patient si TPE starter kit prescrit aux urgences = où orienter la personne quand l'urgentiste vient de prescrire un starter kit TPE ?</b>	<b>Orientation du patient si pas de TPE prescrit aux urgences = où orienter la personne si pas de TPE prescrit et pour un check up santé sexuelle (VIH, IST, hépatites) ?</b>
<b>Chambéry</b> <b>Espace Santé Publique (ESP)</b> Place du Docteur François Chiron Bâtiment Saint Hélène – 2 <sup>e</sup> étage <b>Tel : 04.79.96.51.52</b>	<b>CeGIDD Chambéry</b> (CeGIDD = Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic du VIH, des hépatites et des IST) Espace Santé Publique (ESP) Place du Docteur François Chiron Bâtiment Saint Hélène – 2 <sup>e</sup> étage <b>Tel : 04.79.96.51.52</b>

## Isère 38 :

<b>Orientation du patient si TPE starter kit prescrit aux urgences = où orienter la personne quand l'urgentiste vient de prescrire un starter kit TPE ?</b>	<b>Orientation du patient si pas de TPE prescrit aux urgences = où orienter la personne si pas de TPE prescrit et pour un check up santé sexuelle (VIH, IST, hépatites) ?</b>
<b>Bourgoin Jallieu</b> <b>Centre hospitalier Pierre Oudot</b> 30 avenue du Médipôle Médecine interne <b>Tel : 04.69.15.73.29</b>	<b>CeGIDD Bourgoin Jallieu</b> <b>Maison de territoire de la porte des Alpes</b> 18 avenue Frédéric Dard (A côté du parc des Lilattes) <b>Tel : 04.26.73.05.08</b>
<b>CHU Grenoble</b> CHU Grenoble Alpes- hôpital Nord- la tronche Boulevard de la Chantourne Maladies infectieuses et tropicales Consultations : 3eme étage <b>Tel : 04.76.76.52.91 (infectiologie)</b> <b>OU Tél : 04 76 76 54 45 - choix 2 (standard infectiologie)</b>	<b>CeGIDD Grenoble</b> <b>Centre départemental de santé</b> 23 avenue Albert 1 <sup>er</sup> de Belgique 3 <sup>e</sup> étage <b>Tel : 04.76.12.12.85</b>
<b>CH Vienne</b> <b>Centre hospitalier Lucien Hussenl</b> Montée du Docteur Chapuis Médecine interne Bâtiment S, 3eme étage <b>Tel : 04.74.31.33.55 ou 04.74.31.33.58</b>	<b>CeGIDD Vienne</b> 10 rue Albert Thomas <b>Tel : 04.81.34.00.50</b>
<b>CH Voiron</b> <b>Centre hospitalier Voiron</b> 14 route des Gorges <b>Tel : 04.76.67.17.94</b>	

## Ain 01 (limitrophe du 74) :

<b>Orientation du patient si TPE starter kit prescrit aux urgences</b> = où orienter la personne quand l'urgentiste vient de prescrire un starter kit TPE ?	<b>Orientation du patient si pas de TPE prescrit aux urgences</b> = où orienter la personne si pas de TPE prescrit et pour un check up santé sexuelle (VIH, IST, hépatites) ?
<b>Belley</b> Consultations de Médecine, 2ème étage Centre Hospitalier Dr Récamier 52 rue Georges Girerd <b>Tel : 04.79.42.58.39</b>	<b>CeGIDD antenne de Belley</b> Centre Hospitalier Dr Récamier 52 rue Georges Girerd Consultations de Médecine, 2ème étage <b>Tel : 04.79.42.58.39</b>
<b>CeGIDD Bourg en Bresse</b> Bâtiment préfabriqué à droite de l'entrée principale Centre hospitalier de Fleyriat 900 route de Paris <b>Tel : 04.74.45.40.76</b>	<b>CeGIDD Bourg en Bresse</b> Centre de santé publique Centre hospitalier de Fleyriat 900 route de Paris Proche de l'entrée principale de l'hôpital <b>Tel : 04.74.45.40.76</b>
	<b>CeGIDD Bellegarde-sur-Valserine</b> Centre de Santé Saint-Exupéry 5 avenue Saint-Exupéry <b>Tel : 04.50.49.67.39</b>
	<b>CeGIDD GEX</b> Centre hospitalier du pays de Gex 160 rue Marc Panissod <b>Tel : 04.50.49.67.39 (CeGIDD Bellegarde)</b>